



Vaudoise Deck

Rapport sur la situation financière 2023

(Public Disclosure)

Vaudoise Vie,
Compagnie d'Assurances SA

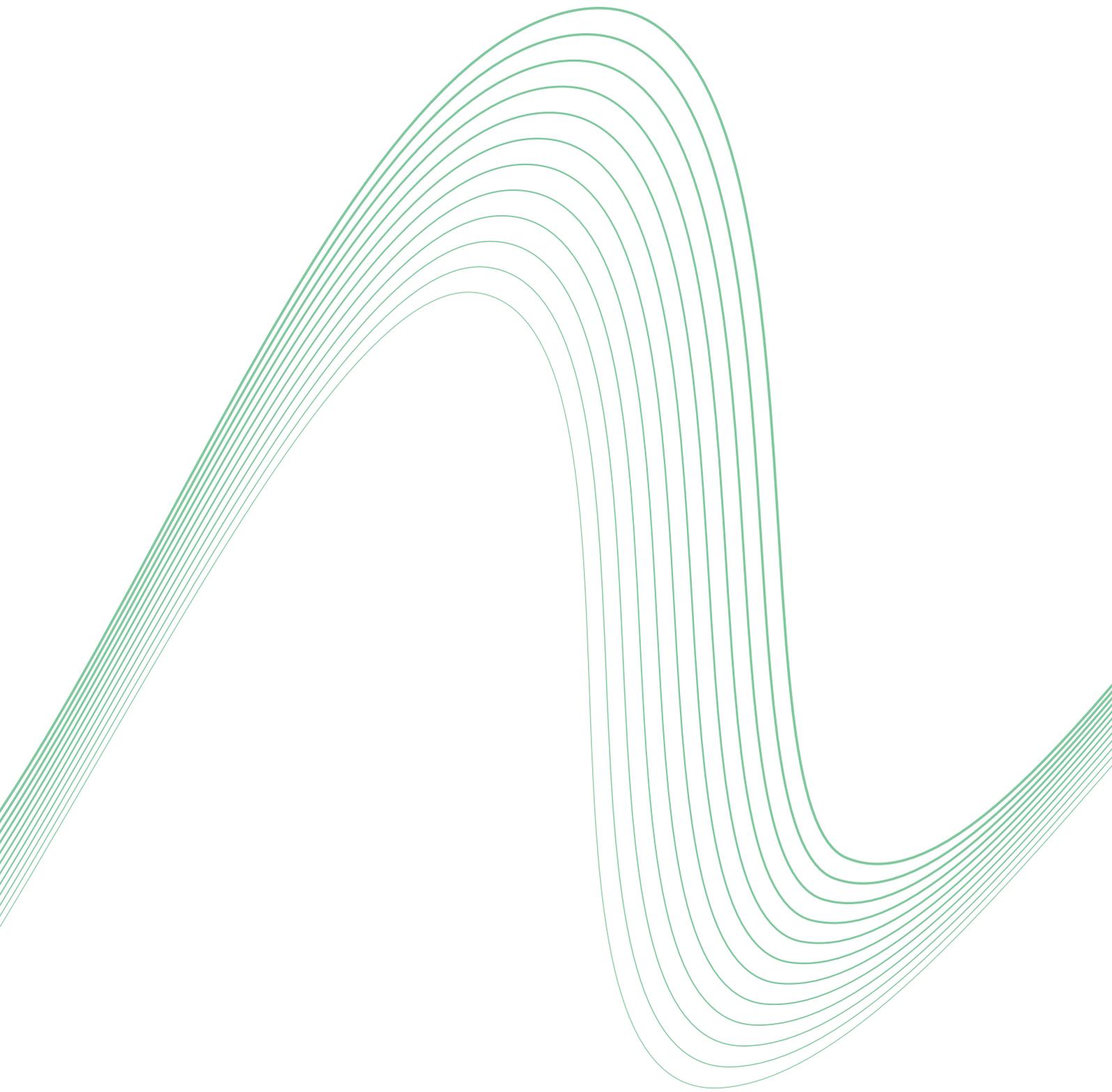


Table des matières

4 Résumé du rapport sur la situation financière

6 A. Activités de l'entreprise

1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques
 2. Principaux segments d'activité
 3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances
-

12 B. Résultats de l'entreprise

1. Informations sur les résultats de l'entreprise
-

16 C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration
 2. Direction
 3. Gestion des risques et système de contrôle interne
-

24 D. Profil de risques

27 E. Évaluation

1. Principes généraux d'évaluation
 2. Évaluation proche du marché des actifs
 3. Évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et des autres engagements
 4. Montant minimum
-

32 F. Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital
 2. Fonds propres
-

33 G. Solvabilité

1. Résultats principaux du SST
 2. Définitions
 3. Décomposition et évolution du capital cible
 4. Décomposition et évolution du capital porteur de risque
-

38 Annexes

Résumé du rapport sur la situation financière

Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après «Vaudoise Vie») au 31 décembre 2023 est établi conformément à la Circulaire FINMA 2016/2 «Publication – assureurs (Public Disclosure)». Un bref résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après.

À l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées.

Activités de l'entreprise

Vaudoise Vie est une filiale détenue à 100% par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après «le Groupe» ou «la Vaudoise»). À ce titre, la société bénéficie de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe.

L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurance vie.

Résultats de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève pour l'exercice 2023 à CHF 23,8 millions. Les primes périodiques se montent à CHF 181,4 millions en 2023. Les primes uniques, quant à elles, s'élèvent à CHF 68,9 millions. Le rendement comptable net des placements est de 1,7%.

Gouvernance et gestion des risques

Les principes de l'ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques. Ces principes impliquent l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

Profil de risques

Un processus semestriel permet d'identifier et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée. Comme indiqué précédemment, celui-ci intègre depuis 2016 les principes de l'ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Vie sont les risques d'assurance et les risques de marché, inhérents à la gestion des actifs financiers. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

Évaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et selon les directives de la FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché des actifs, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers. Pour les engagements d'assurance, les valeurs proches du marché sont déterminées sur la base de modèles actuariels reconnus.

Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et dans l'objectif de respecter les exigences SST. La société continue à privilégier le renforcement de ses fonds propres. Elle n'a donc pas distribué de dividende durant l'exercice 2023.

Vaudoise Vie ne recourt pas au marché des capitaux. Dans le but d'augmenter son assise financière, la société bénéficie toutefois d'un prêt subordonné de CHF 30,0 millions et d'un prêt simple de CHF 280,0 millions de Vaudoise Assurances Holding SA.

Solvabilité

Le présent rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2024.

Le taux SST 2024, calculé sur la base des données au 31 décembre 2023, est de 235% et se situe donc à un niveau bien supérieur au minimum requis. Le rapport SST annuel a été approuvé par les organes de direction de la société et transmis à la FINMA en respect de la circulaire dédiée.

A. Activités de l'entreprise

1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques

Notre stratégie évolue en tenant compte de l'environnement dans lequel nous vivons (politique, juridique, technologique, légal, etc.) et par conséquent des besoins du marché, de nos clientes et clients, ainsi que de nos différentes parties prenantes. C'est l'objectif fixé chaque année par le Conseil d'administration et la Direction. Nos valeurs – Proches, Fiables, Humains et Proactifs – s'inscrivent dans notre identité coopérative. Notre mission est de protéger, soutenir, entreprendre – ensemble tout devient possible. Assureur suisse, notre cœur de métier consiste à conseiller et à offrir aux particuliers, aux indépendants et aux PME des solutions complètes en matière d'assurance, de prévoyance et d'hypothèques.

Face à l'inflation et l'augmentation des taux d'intérêt, notre Groupe s'adapte et évolue en permanence. Notre stratégie est centrée sur les besoins de notre clientèle et articulée autour de cinq priorités:

Être un acteur reconnu et apprécié sur le marché suisse

Vaudoise Vie est la société active dans le domaine de l'assurance vie du Groupe. Elle appartient à 100% à Vaudoise Assurances Holding SA qui, elle-même, est détenue à 67,6% du capital-actions et 91,2% des droits de vote par Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Le solde du capital-actions et des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding est coté à la Bourse suisse.

Pour assurer sa pérennité, Vaudoise Vie maintient une politique de renforcement de ses fonds propres. En ligne avec notre identité coopérative, cette stratégie implique la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes.

Nous travaillons sur l'attractivité de l'entreprise comme employeur pour favoriser l'engagement de jeunes talents et de professionnels expérimentés. L'environnement de travail motivant et bienveillant ainsi que les opportunités de formation et de développement des compétences des collaboratrices et collaborateurs favorisent une fidélité élevée à l'égard de l'entreprise.

En 2023, grâce à l'appréciation de nos collaboratrices et collaborateurs, nous avons obtenu la certification Great Place to Work®, organisation experte en culture d'entreprise.

Nous soutenons la relève de Swiss Tennis et l'ensemble des événements dédiés aux enfants et adolescents âgés de 5 à 18 ans. Nous apportons notre soutien à deux grands espoirs du tennis suisse: Céline Naef et Dominic Stricker. De plus, nous nous engageons pour de nombreux événements culturels et sportifs en Suisse comme le Montreux Jazz Festival, l'Opéra de Lausanne, Weltklasse Zürich, Athletissima et le tournoi de golf Omega European Masters.

Améliorer nos solutions et l'expérience de notre clientèle à l'aide des meilleures technologies

Notre Compagnie offre une expérience client optimisée et des solutions répondant aux besoins du marché. Grâce aux meilleures technologies, nous souhaitons améliorer notre efficacité sur toute la chaîne de valeur et accompagner nos collaboratrices et collaborateurs dans ce processus de changement.

En 2023, nous avons poursuivi notre programme de transformation digitale, levier majeur pour notre entreprise, et avons ainsi franchi des étapes importantes. Nous avons réalisé un premier jalon dans la modernisation de notre Espace client. Ce dernier va s'enrichir dans les prochains mois afin d'en faire la réelle pierre angulaire de la relation client. De plus, nous avons mis en place une solution renforçant notre capacité de gestion des communications omnicanales au bénéfice de nos clientes et clients et de nos collaboratrices et collaborateurs.

Notre programme de transformation digitale a pour but de répondre aux besoins actuels et futurs de notre clientèle en attente d'une expérience toujours plus simple, rapide et transparente.

Ce programme vise à améliorer la productivité et à simplifier nos processus sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Ainsi, notre Compagnie peut se concentrer sur les missions à forte plus-value.

En ce qui concerne l'intelligence artificielle (IA) générative, nous avons lancé plusieurs initiatives exploratoires dans ce domaine. Ces démarches sont réalisées en conformité avec nos valeurs d'entreprise.

En 2023, nous avons opté pour une solution de Microsoft. Plusieurs collaboratrices et collaborateurs testent désormais Copilot, qui intègre l'IA à l'ensemble des applications de Microsoft 365, avant d'amorcer une phase de test plus étendue en 2024.

Poursuivre la croissance rentable de notre cœur de métier et la performance financière de notre Groupe

Notre Compagnie poursuit une croissance rentable dans son cœur de métier assurantiel. Nous intervenons en qualité de porteur de risque dans la majorité des branches d'assurance et de prévoyance.

Depuis plusieurs années, nous renforçons notre présence en Suisse alémanique. Il s'agit d'une priorité stratégique de Vaudoise Vie. Notre portefeuille progresse dans cette région, tant pour les affaires générées par les agences générales que par le courtage. Historiquement très présents en Suisse romande, nous souhaitons nous développer de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire suisse.

La distribution de nos solutions d'assurance s'appuie sur deux canaux principaux: le réseau d'agences et les courtiers indépendants. Notre réseau compte 117 points de vente organisés en deux régions de marché. En 2023, l'optimisation en matière de conseils et de management des équipes s'est poursuivie avec l'objectif de toujours mieux servir nos clientes et clients et d'améliorer leur satisfaction. Vaudoise Vie poursuit la mise en œuvre de sa stratégie de distribution omnicanale, en phase avec sa valeur de proximité. La Vaudoise est ainsi une des seules compagnies à traiter les cas de sinistres en agence. En 2023, la Vaudoise a également renforcé le soutien à la distribution via des activités marketing locales.

Proches de notre clientèle, nos conseillères et conseillers interviennent auprès des particuliers et des PME. La proximité demeure une valeur clé de notre entreprise.

Grâce à notre organisation composée de trois services courtiers et de conseillers aux courtiers d'agence, notre Compagnie est reconnue pour être un partenaire privilégié par l'ensemble de nos intermédiaires.

Compléter notre offre par des solutions et des services complémentaires

Vaudoise Vie intervient en principe en qualité de porteur de risque dans la majorité des branches de prévoyance individuelle et, selon les besoins, en tant que fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés, comme pour l'assurance vie collective (Swiss Life). Depuis 2021, elle propose également une solution B2B permettant à des partenaires de commercialiser facilement son assurance vie décès via une Application Programming Interface (API).

Ancrer nos actions de durabilité au sein de toute l'entreprise

Fidèles à nos valeurs, nous inscrivons la durabilité dans l'ensemble de nos activités.

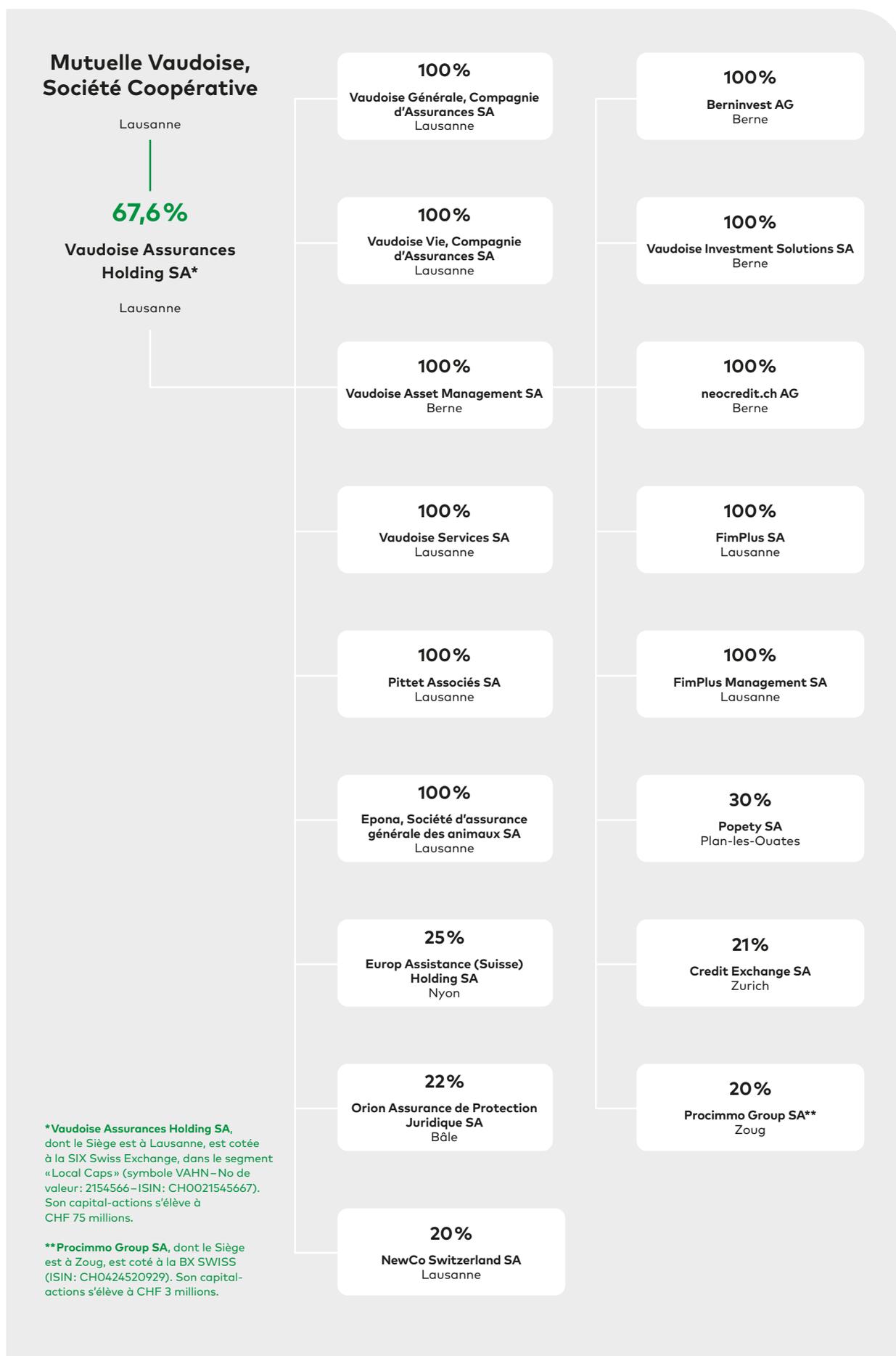
En tant que société coopérative, notre Compagnie possède les fondamentaux durables depuis sa création en 1895.

Nous avons développé notre propre stratégie de durabilité en 2020. Celle-ci repose sur quatre piliers et un axe transverse, reflétant des enjeux extra-financiers qui sont au cœur de notre métier d'assureur: Assureur engagé; Investisseur responsable; Employeur motivant; Entreprise citoyenne et Gestion consciente des ressources et du climat. Dans chacun de ces piliers stratégiques, nous avons identifié des thèmes matériels environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sur lesquels nous nous reportons systématiquement en suivant les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Notre rapport met en avant la manière dont notre Compagnie progresse dans l'atteinte des objectifs fixés pour 2025.

2. Principaux segments d'activité

En tant que porteur de risque, Vaudoise Vie est active dans les branches des assurances individuelles sur la vie. La palette de produits est largement diversifiée et adaptée aux besoins des clientes et clients. Elle comprend des assurances contre les risques de décès et d'invalidité et des assurances permettant de constituer une épargne ou de couvrir le risque de longévité (rentes viagères). Compte tenu des conditions économiques actuelles, l'offre de produits d'assurances de capitaux avec une composante d'épargne à taux d'intérêt garanti est en grande partie remplacée par des assurances liées à des fonds de placement. Dans ce segment, les primes sont en baisse de 3,2% à CHF 250 millions.

3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances



3.1 Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6% du capital et 91,2% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations, dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2023 atteint CHF 1'273'866'000.–.

La société détient en direct six filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 60 millions), et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 100 millions), ainsi qu'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA (capital-actions de CHF 3,9 millions), Vaudoise Asset Management SA (capital-actions de CHF 100'000.–), Pittet Associés SA (capital-actions de CHF 400'000.–) et Vaudoise Services SA (capital-actions de CHF 250'000.–). Aucune des filiales précitées n'est cotée en bourse.

Vaudoise Assurances Holding SA détient aussi indirectement, par le biais de Vaudoise Asset Management SA, cinq filiales et trois sociétés sous influence notable. Vaudoise Asset Management SA est une société de participations qui détient la totalité du capital-actions de Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (coté à Swiss SIX Exchange – ISIN CH0002770102) et Good Buildings (ISIN CH0142902003), ainsi que de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment «Immobilier durable Suisse» de la fondation de placement de J. Safra Sarasin. Vaudoise Asset Management SA est, de plus, l'unique actionnaire de FimPlus SA, à Lausanne, société active dans le domaine immobilier, FimPlus Management SA, à Lausanne, société de gestion et de conseil immobilier, et de neocredit.ch AG, à Berne, plateforme de crowdlending pour TPE/PME.

Vaudoise Asset Management SA détient 21% de Credit Exchange SA, à Zurich, plateforme de financement immobilier, 30% de Popety SA, à Plan-les-Ouates, société spécialisée dans la digitalisation de l'immobilier, et 20% de Procimmo Group SA, à Lausanne, société active dans le domaine des investissements et des services immobiliers. Procimmo Group SA est cotée à la Bourse de Berne (voir détails dans l'organigramme du Groupe). Sa cotation boursière est de CHF 174'098'925.–.

Vaudoise Assurances Holding SA détient également trois sociétés sous influence notable, Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Orion Assurance de Protection Juridique SA et NewCo Switzerland SA. Ces trois sociétés, qui ne sont pas cotées en bourse, entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le siège est situé à Nyon. Son capital-actions, qui s'élève à CHF 1,4 million, est notamment détenu à 25% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70% par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance «Assistance», y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance, de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements, d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente. Orion Assurance de Protection juridique SA est une assurance de protection juridique, dont le siège est situé à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78% par Zurich Compagnie d'Assurances SA. La scale-up NewCo Switzerland SA, détenue à 20%, est une société qui accompagne les entrepreneurs dans les différentes étapes de la création d'une entreprise en ligne.

La gestion des processus et des ressources est, dans de nombreux domaines, effectuée dans une vision groupe et non de société individuelle. À ce titre, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, qui sont les deux sociétés d'assurances du Groupe, emploient une part prépondérante des collaboratrices et des collaborateurs. Dans le même objectif d'optimisation, plusieurs sociétés du Groupe bénéficient de prêts ou d'emprunts. Ceux-ci sont toutefois toujours octroyés à des conditions respectant les règles fiscales et légales en vigueur.

3.2 Organe de révision

L'organe de révision externe de Vaudoise Vie et des principales sociétés du Groupe est la société Ernst & Young SA à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis l'exercice comptable 2019.

L'organe de révision rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes à l'Assemblée générale, recommande leur approbation et s'assure de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

L'Assemblée générale de Vaudoise Vie du 21 mars 2023 a décidé d'attribuer le mandat d'organe de révision à la société Ernst & Young SA pour l'exercice 2023.

B. Résultats de l'entreprise

1. Informations sur les résultats de l'entreprise

Les éléments chiffrés se rapportant aux commentaires ci-dessous sont présentés en détail en annexe de ce rapport dans le modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo vie ».

Les primes 2023 sont en baisse de 3,2%. Le résultat 2023 de Vaudoise Vie s'élève à CHF 23,8 millions. Le besoin de provision pour garantie de taux étant en baisse, une dissolution de CHF 17,0 millions a été réalisée sur l'année 2023.

Compte de résultat en millions de CHF	2023	2022
Primes brutes	250,3	258,7
Primes brutes cédées aux réassureurs	-4,9	-5,0
Primes pour propre compte	245,4	253,7
Variation des reports de primes	1,5	1,7
Variation des reports de primes: part des réassureurs	0,1	-0,2
Variation des reports de primes de l'assurance sur la vie liée à des participations	-0,4	-0,7
Primes acquises pour propre compte	246,5	254,5
Autres produits de l'activité d'assurance	5,0	3,4
Total des produits de l'activité technique d'assurance	251,5	257,9
Charges des sinistres: montants payés bruts	-224,9	-219,7
Charges des sinistres: montants payés, part des réassureurs	3,1	3,5
Variation des provisions techniques	47,2	42,1
Variation des provisions techniques: part des réassureurs	-0,8	-1,8
Variation des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	-68,5	-13,1
Charges des sinistres pour propre compte	-244,0	-189,1
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-40,2	-43,5
Autres charges techniques pour propre compte	-3,3	-1,7
Total des charges de l'activité technique d'assurance	-287,5	-234,3
Résultat d'exploitation	-36,0	23,6
Produits des placements	187,5	188,1
Charges financières et frais de gestion des placements	-115,3	-135,6
Résultat des placements	72,2	52,5
Plus/moins-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	18,8	-42,3
Autres produits financiers	2,4	2,5
Autres charges financières	-6,3	-8,4
Résultat sur les autres éléments financiers	14,9	-48,1
Résultat opérationnel	51,1	28,0
Autres produits	0,6	0,0
Autres charges	-19,6	-11,9
Bénéfice avant impôts	32,1	16,1
Impôts directs	-8,3	-3,3
Bénéfice	23,8	12,8

1.1 Commentaires sur les résultats d'assurances

Malgré les instabilités géopolitiques et la persistance de l'inflation, les marchés financiers sont restés stables en 2023. Dans un climat de volatilité et de changement, nous privilégions l'analyse et le conseil dans des solutions de prévoyance personnalisée et sur mesure. La confiance de notre clientèle demeure essentielle.

Dans les assurances vie, nous observons que le contexte actuel a peu influencé les marchés financiers et la confiance de notre clientèle. Si l'inflation était source d'inquiétude au début de l'année 2023, elle a baissé au fil des mois et terminé l'année conformément aux objectifs fixés par la Banque nationale suisse. La politique de la hausse des taux d'intérêt a permis de maîtriser l'inflation. En revanche, les taux des obligations à dix ans de la Confédération ont fortement fluctué au cours de l'année 2023: ils ont évolué entre 1,5% et 0,7%.

Par rapport à l'excellente année 2022, nous constatons une diminution des primes émises totales de -3,2% pour atteindre un montant de CHF 250 millions. Ce recul s'explique principalement par les primes uniques. En effet, nous n'avons lancé qu'une tranche TrendValor durant l'année 2023, contrairement à l'année précédente où nous en avons lancé deux. Pour notre produit Serenity Benefit Plan, notre encaissement de primes reste au même niveau qu'en 2022. Grâce au bon positionnement concurrentiel de ces deux produits, qui combinent prestations garanties et investissements au risque des souscripteurs, le résultat reste supérieur par rapport à la moyenne de la décennie.

En primes périodiques, nous constatons une baisse de CHF 2 millions. Les échéances des anciens produits traditionnels n'ont pas pu être entièrement compensées par la vente des produits modernes basés sur des fonds d'investissement.

Les prestations ont augmenté de 2,4% par rapport à l'année précédente. Cette différence s'explique d'une part par les fluctuations habituelles des rachats et des arrivées à terme ainsi que par des régularisations d'opérations du compte d'attente. D'autre part, le montant des prestations invalidité et décès a augmenté de CHF 4,2 millions. Même si nous constatons une baisse des cas de décès, les sommes assurées sont plus élevées. Cette évolution mène à une augmentation de la somme sous risque total de CHF 219 millions.

1.2 Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Vie se monte à fin décembre 2023 à CHF 3,9 milliards. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

La stratégie d'investissement du capital regroupe d'une part des actifs liés dont la gestion respecte en permanence les règles et directives établies par la FINMA et d'autre part des actifs libres. La gestion de l'ensemble des actifs est effectuée strictement en respect du cadre législatif en vigueur.

La politique de placement du Groupe poursuit les principes et objectifs suivants:

- sécurité: les placements doivent être choisis afin que la sécurité sur le plan économique (maintien de la valeur du capital ou de la fortune) et sur le plan juridique (disponibilité et aliénabilité des placements) soit assurée, ce qui signifie que les droits des assurées et assurés doivent être garantis en tout temps;
- rentabilité: les placements doivent être rentables et procurer un rendement durable;
- diversification: les placements doivent atteindre un degré de diversification suffisant et approprié;
- liquidité: les placements doivent être choisis afin que le besoin prévisible de liquidités de l'entreprise d'assurance soit garanti en tout temps;
- congruence: les placements sont gérés de manière à assurer une congruence optimisée entre les actifs et les passifs permettant d'assurer un niveau de risque adéquat.

1.2.1 Résultats des placements par catégorie d'actifs

Vaudoise Vie (2023)

en millions de CHF	Biens immobiliers	Participations	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Place-ments assurance vie liée	Total
Produits des placements	76,3	-	35,8	6,5	6,0	9,8	21,4	-	155,7
Charges financières et frais de gestion des placements	-23,6	-	-16,8	-	-2,0	-8,3	-15,0	-	-65,6
Résultats financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations								18,8	18,8
Autres produits des placements (change)	-	-	17,1	-	-	-	14,7	-	31,8
Autres charges des placements (change)	-	-	-40,5	-	-	-	-9,2	-	-49,7
Résultat financier	52,7	0,0	-4,4	6,5	3,9	1,5	11,9	18,8	91,0

Vaudoise Vie (2022)

en millions de CHF	Biens immobiliers	Participations	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Place-ments assurance vie liée	Total
Produits des placements	47,3	-	37,7	6,2	6,3	4,0	50,3	-	151,7
Charges financières et frais de gestion des placements	-20,3	-	-25,9	-	-2,1	-9,2	-28,7	-	-86,2
Résultats financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations								-42,3	-42,3
Autres produits des placements (change)	-	-	23,9	-	-	-	12,5	-	36,4
Autres charges des placements (change)	-	-	-34,6	-	-	-	-14,7	-	-49,4
Résultat financier	27,0	0,0	1,1	6,2	4,2	-5,3	19,3	-42,3	10,3

1.2.2 Immobilier

Sur l'année 2023, Vaudoise Vie a vendu huit immeubles de son portefeuille pour un montant de CHF 121 millions et acheté cinq immeubles et projets pour un montant de CHF 85 millions.

La valeur comptable du parc immobilier de Vaudoise Vie atteint ainsi CHF 530 millions. La part de placement dans l'immobilier est en légère hausse à 13,7%, contre 13,3% une année auparavant.

En tenant compte des fonds immobiliers, la performance brute en valeur de marché s'élève à 1,0% pour 2023.

1.2.3 Titres à revenus fixes

L'allocation de cette classe d'actifs s'élève à 54,0% du total des placements en 2023 contre 55,7% une année auparavant.

La performance en valeur de marché des revenus fixes en monnaies étrangères est de 1,8%. Concernant la performance en valeur de marché des titres à revenus fixes en CHF, elle se monte à 13,7%.

1.2.4 Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées. Au 31 décembre 2023, ces investissements représentent CHF 339 millions, soit 8,7% des placements, identique par rapport à une année auparavant. La performance de marché de ce portefeuille est de 10,6%.

1.2.5 Hypothèques

Vaudoise Vie considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle. Leur part dans l'allocation globale de ses actifs est de 10,5% alors qu'il se montait à 10,2% l'année précédente.

La performance des prêts hypothécaires en valeur de marché est de 7,7% pour 2023.

1.2.6 Actions

L'allocation en actions hors fonds d'actions à fin 2023 représente 3,3% du total des actifs, contre 2,9% une année auparavant. Le portefeuille d'actions et de fonds d'actions est axé principalement sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion. Il se compose de 40% d'actions suisses et de 60% d'actions étrangères. En tenant compte des fonds d'actions, la performance en valeur de marché est de 9,0% pour les actions suisses et de 11,1% pour les actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la société a poursuivi sa stratégie de protection contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille, en utilisant des produits dérivés.

1.2.7 Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et de placements collectifs. La part de ces investissements en Private Equity se situe à 0,5% en 2023 contre 0,2% l'année précédente.

En tenant compte des autres titres à revenus variables détenus à long terme et des instruments financiers dérivés, les placements à revenus variables représentent au total 9,7% de l'ensemble des placements de la société à fin 2023, contre 9,1% une année auparavant.

1.2.8 Instruments financiers dérivés

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu son exposition nette aux monnaies étrangères à un niveau proche de 6,5% de la valeur de marché de ses actifs. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration

1.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les huit administratrices et administrateurs en fonction au 31 décembre 2023 sont mentionnés ci-après.

		Conseil	Comité audit et risques	Comité rémunérations	Comité investissement	Comité transformation digitale
Philippe Hebeisen	Président du Conseil, invité permanent aux quatre comités du Conseil	●	●	●	●	●
Chantal Balet Emery	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations ¹⁾	◐ ¹⁾		◐ ¹⁾		
Jean-Philippe Rochat	Vice-président du Conseil ²⁾ , président du Comité de rémunérations	●		●		
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	●	●		●	●
Nathalie Bourquenoud	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	◐ ²⁾		◐ ²⁾		◐ ²⁾
Javier Fernandez-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement	●			●	
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre des Comités d'investissement et de transformation digitale	●	●		●	◐ ¹⁾
Cédric Moret	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	●		●		●

1) Jusqu'à l'Assemblée générale de 2023

2) Depuis l'Assemblée générale de 2023

La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Jean-Philippe Rochat est associé, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise. ELCA Group SA, société informatique dont Cédric Moret est le CEO, peut se voir octroyer certains mandats par la Vaudoise. Ces derniers sont annoncés au Conseil qui s'assure qu'ils ne constituent pas de conflits d'intérêts pour Cédric Moret, ni par leur montant ni par leur aspect stratégique. Philippe Hebeisen a, quant à lui, exercé une fonction de direction au sein du Groupe de 2009 à 2020. La composition du Conseil d'administration respecte ainsi clairement les critères de la FINMA en matière d'indépendance des administratrices et administrateurs.

1.1.1 Élection et durée du mandat

En application des art. 710, 712 et 733 du CO, le président, les administratrices, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement. Lors de l'Assemblée générale de 2023, Chantal Balet Emery, ayant atteint l'âge limite statutaire, a été remplacée par Nathalie Bourquenoud.

Les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats s'opère de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administratrices et administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leur septantième anniversaire. Lors de l'Assemblée générales 2023 de Vaudoise Vie, Philippe Hebeisen, Peter Kofmel et Cédric Moret ont été réélus pour une période de trois ans.

1.1.2 Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, le Conseil désigne son président (sauf le Conseil de Vaudoise Assurances Holding SA, dont le président est élu par l'Assemblée générale), son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. La composition des Conseils est identique pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Nathalie Follonier-Kehrli, domiciliée à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire des Conseils d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration de Vaudoise Assurances Holding SA a institué quatre comités, soit le Comité d'audit et des risques, le Comité de rémunérations, le Comité d'investissement et le Comité de transformation digitale. Ces comités sont chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux comités. Les comités disposent d'une compétence de préavis (fonction préparatoire).

1.1.3 Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Les séances ordinaires durent environ cinq heures et la séance stratégique annuelle deux journées en présence de la Direction. Le Conseil est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit alors l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur du département Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil d'administration reçoit les procès-verbaux des séances des comités. Il procède à une auto-évaluation au minimum tous les trois ans.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2023, le Conseil d'administration a siégé à huit reprises durant des séances de cinq heures et une séance annuelle de deux journées. Le taux de participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités est supérieur à 95%.

1.1.4 Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport Own Risk and Solvency Assessment (ORSA). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Le Chief Risk Officer (CRO) et les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe cinq fois par an, en présence du CEO, du CFO, du CRO, des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2023, le Comité d'audit et des risques a siégé à cinq reprises durant quatre heures environ, dont deux séances avec les réviseurs externes et une avec les Compliance Officers. Il organise par ailleurs deux conférences téléphoniques annuelles afin de donner son préavis entre les séances régulières sur les rapports ORSA et Public Disclosure.

1.1.5 Comité de rémunération

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaboratrices et collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et de la secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction et des responsables des fonctions de contrôle (Compliance Officer Groupe, responsable de la gestion des risques et responsable du contrôle de gestion). Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil, le CEO et le directeur des Ressources humaines (DRH) sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir décisionnel. En 2023, il a siégé à quatre reprises durant deux à trois heures.

1.1.6 Comité d'investissement

Le Comité d'investissement évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité. En 2023, il s'agit d'Eric Breval, directeur de compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance à l'Université de Genève et conseiller en gestion d'actifs à Genève. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins quatre fois par an. En 2023, il s'est réuni à quatre reprises durant quatre heures environ.

1.1.7 Comité de transformation digitale

Le Comité de transformation digitale a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le Comité se prononce sur la stratégie de transformation digitale et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le Comité a un droit d'accès direct à la Direction et au personnel du Groupe Vaudoise.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le Comité invite également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les directeurs des départements Vente et Marketing, P&C et Assurances de Personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le Comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2023, il s'est réuni à cinq reprises pour des séances de trois heures. Il n'a pas de pouvoir de décision.

1.1.8 Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est le seul organe compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaboratrices et collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise; définir les missions; gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois durant quatre heures environ.

1.1.9 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Ces derniers informent également le Conseil de l'état de situation des autres filiales du Groupe et sur les thématiques critiques dans lesquelles évolue la Compagnie. Parmi les thèmes abordés en 2023 figurent notamment l'évolution de l'inflation, la crise énergétique, les changements climatiques, la situation géopolitique, les risques cyber et la transformation digitale ainsi que leurs possibles conséquences pour l'entreprise et leurs parties prenantes. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au CRO. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable. Le CEO et le DRH participent aux séances du Comité de rémunérations.

2. Direction

Au 31 décembre 2023, la Direction se compose des dix membres suivants:

Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO
Frédéric Traidmond	Directeur général adjoint, CRO, Département Actuariat et Réassurance
Karim Abdelatif	Directeur, Département Ressources humaines ¹⁾
Christoph Borgmann	Directeur, CFO, Département Finances
Stanislas Bressange	Directeur, CTO, Département Transformation digitale et Systèmes d'information
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle
Grégoire Fracheboud	Directeur, Département Vente et Marketing
Reto Kuhn	Directeur, CIO, Département Asset Management
Jacques Marmier	Directeur, Département Assurances de Personnes
Patrick Streit	Directeur, Département P&C

1) Karim Abdelatif a quitté ses fonctions opérationnelles le 24 janvier 2024.

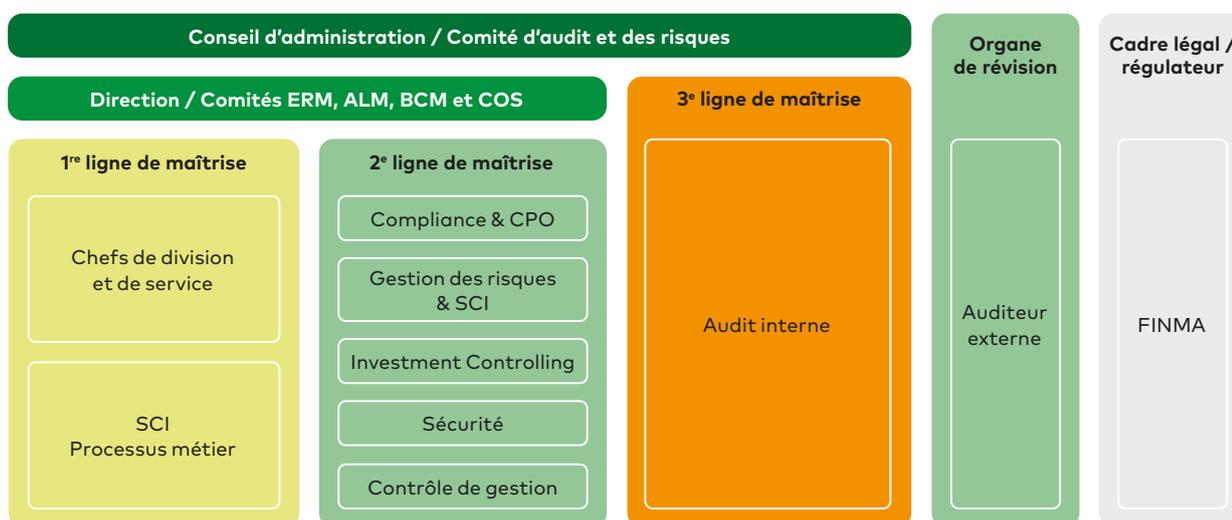
La composition de la Direction de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

3. Gestion des risques et système de contrôle interne

Le dispositif de gestion des risques et le système de contrôle interne (SCI) du Groupe, applicables pour Vaudoise Vie, s'articulent selon les axes décrits ci-dessous.

Le modèle de maîtrise des risques et des contrôles repose sur les trois lignes de défense suivantes:

- Entités opérationnelles
- Fonctions de contrôle
- Audit interne



La mise en place et le maintien du dispositif de gestion des risques et du SCI, tout comme du Business Continuity Management (BCM), font partie de la gouvernance de l'entreprise et sont du ressort du Conseil d'administration. Dans ce contexte, le BCM est un outil de management des risques et fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise.

Le Conseil d'administration définit les principes de la gestion des risques, du SCI ainsi que du BCM et s'assure de leur bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Leur mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le Comité de Direction (COD) est globalement responsable de la gestion des risques du Groupe et des entités individuelles. Dans son approche de planification stratégique, il informe en temps et en heure le Conseil d'administration sur les risques majeurs, leur évolution et leur impact sur la solvabilité des sociétés du Groupe.

Les fonctions de contrôle et les instances suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction :

Le Contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

L'actuaire responsable vie calcule et définit au moyen de bases de calcul actuarielles adéquates les engagements dans un bilan établi à la valeur de marché ou à une valeur proche du marché, les risques d'assurance dans le cadre de la solvabilité ainsi que les provisions techniques. Il a également la responsabilité de vérifier que le débit de la fortune liée soit conforme aux prescriptions du droit de la surveillance. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement la Direction de la Compagnie. L'actuaire responsable désigne les tarifs à la base d'un produit et établit périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transversale de la gestion des risques des unités/départements tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques. Le Comité est composé du CRO (président) et de son adjoint, du CFO, de l'actuaire responsable vie, du responsable du contrôle de gestion, du responsable du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce Comité et sa présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes :

- Risques stratégiques et exogènes: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité;
- Risques d'assurances: risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
- Risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- Risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- Risques de cumul et de concentration: survenance simultanée de plusieurs risques distincts pas forcément dépendants l'un de l'autre ;
- Risques transverses: risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige mais au minimum trimestriellement, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le Comité ERM est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction, du Conseil d'administration et de la FINMA.

Le Comité ERM-T (Transformation digitale) est un sous-comité du comité ERM, dont la mission est de suivre spécifiquement les risques liés au programme de Transformation digitale de la Vaudoise. La démarche du Comité ERM a été adaptée au suivi des projets liés à la Transformation digitale.

Le Système de contrôle interne (SCI) vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur. Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe.

Le SCI sur les états financiers (selon art. 27 LSA et art. 728 a al. 1 ch. 3 CO), validé chaque année par notre auditeur externe, et le SCI portant sur les autres risques sont réalisés conformément aux exigences de la FINMA en matière d'audit prudentiel et aux exigences de l'ORSA.

Le SCI fait l'objet d'un rapport annuel spécifique destiné au Comité d'audit et des risques. Ce rapport a pour vocation principale de fournir l'indication du niveau de maturité du SCI par département et de communiquer d'éventuelles déficiences graves dans le processus de contrôle.

Le Comité Asset Liability Management (ALM) vie a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité. Il est composé du CFO (président), du directeur de l'actuariat et CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable vie. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

L'Investment Controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégralité des données.

Le Comité de pilotage BCM (Business Continuity Management) est chargé de l'organisation opérationnelle du plan de continuité de manière coordonnée avec les processus de gestion des risques et de gestion de crise.

Le Comité de sécurité (COS) a pour mission première de coordonner les actions de sécurité du Groupe. Il propose le concept de sécurité global de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité, préavise les programmes et les plans de mesures de sécurité par priorité stratégique. Ces éléments sont validés formellement par le Comité de direction. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et s'assure que le budget mis à disposition des priorités stratégiques est suffisant. Il est composé du CFO, du CTO, du directeur des Ressources humaines, de la secrétaire générale et du CRO. Les priorités stratégiques fixées sont les suivantes: sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT), sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie, protection de la santé et bien-être des collaborateurs, protection des données et Data Leakage Prevention (LPD / DLP). Depuis 2021, la gestion de crise a été intégrée dans la cellule de sécurité.

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaboratrices et les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Chief Privacy Officer, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe travaille en étroite collaboration avec le Service de Lutte contre la fraude.

Le Chief Privacy Officer (CPO) assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de Transformation digitale ou des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

L'organe de révision externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

La gestion des risques est réalisée par les unités/départements dans le cadre des activités inhérentes à leurs responsabilités, cela en s'appuyant sur des méthodes et indicateurs ayant fait leur preuve.

Le SST (Swiss Solvency Test) est un instrument de contrôle qui repose sur une approche de bilan global. Dans ce cadre, l'entreprise d'assurance doit évaluer tous ses placements et engagements à leur valeur de marché. Il convient ensuite de modéliser les changements possibles de ces positions du bilan sur un horizon temporel d'une année et de déterminer le capital requis en conséquence. Le SST présente un modèle de quantification des risques via le calcul d'un capital économique (capital porteur de risque) et du risque pris dans le cadre de l'activité d'assureur (capital cible).

Auto-évaluation en matière de risque et des besoins en capital (ORSA): Les entreprises d'assurances doivent mener une évaluation interne des risques et de la solvabilité (Own Risk and Solvency Assessment, ORSA). Elles doivent être organisées de manière à pouvoir recenser, limiter et surveiller leurs principaux risques. Elles effectuent au moins une fois par an une évaluation interne prospective des risques et des besoins en capital. Cette évaluation interne permet à l'assureur de se doter d'une image globale quant à sa situation en matière de risques et de capital ainsi que des relations entre risques et capital. Un rapport annuel est transmis à la FINMA.

L'exercice ORSA 2023 a permis de valider la planification stratégique en termes de solidité financière et de capacité du Groupe à faire face à ses engagements, notamment vis-à-vis de ses assurées et assurés.

D. Profil de risques

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriées dans une matrice. Les risques majeurs sont tous les événements dont la survenance entraînerait un impact supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité d'apparition dépasserait un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

Risques d'assurances

Pour une compagnie d'assurances vie, les risques d'assurances, qui affectent la valeur des engagements d'assurances, sont liés non seulement au caractère incertain de la réalisation des risques couverts (décès, invalidité, longévité), mais aussi aux fluctuations qui peuvent affecter les frais d'administration (risque de frais) et le comportement des clients (risque d'annulation ou risque d'option).

Une évolution défavorable des risques d'assurances peut être liée:

- à des produits inadaptés (définition des couvertures);
- à une souscription inadéquate;
- à une déviation de la sinistralité par rapport aux tables techniques utilisées dans la création des produits;
- à une augmentation des frais d'administration;
- au comportement des clients faisant jouer les options financières intégrées aux produits.

L'objectif est de minimiser les risques d'assurances. Les mesures principales existantes pour réduire ces risques sont:

- le suivi régulier des produits et l'adaptation dès qu'une évolution significative est identifiée;
- l'établissement de règles de souscription et un suivi régulier au minimum une fois par année assurant un niveau de sinistralité raisonnable;
- la cession des risques biométriques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée à notre appétit aux risques;
- le suivi régulier de la sinistralité;
- le suivi attentif du niveau des frais en fonction des modèles d'affaires par type de produits et par types de commercialisation;
- le suivi du comportement des clients (taux d'annulation) et le maintien d'un niveau de fidélité adéquat.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurances. Une société d'assurances vie est d'autant plus exposée au risque de taux d'intérêt par ses engagements d'assurances. L'objectif pour Vaudoise Vie est, par une gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Dans le but d'atteindre cet objectif, Vaudoise Vie décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit prendre en compte les risques actions, crédit, spread, taux, immobilier et monnaie. Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant

notamment du mandat de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agrégeant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Vie applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée.

L'allocation est divisée en trois grandes familles, à savoir: les titres à revenus fixes, les titres à revenus variables et l'immobilier.

Les titres à revenus fixes sont composés d'obligations, de prêts hypothécaires et de prêts aux corporations publiques et privées. Les titres à revenus variables comprennent les actions suisses et étrangères (détenues directement ou par le biais de placements collectifs), les Hedge Funds et le Private Equity. Enfin, l'immobilier est constitué d'immeubles de rendement localisés sur le territoire suisse.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties de respecter leurs obligations financières. Il est surveillé par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui suivent de manière permanente ces risques de contrepartie.

Dans un contexte économique et géopolitique marqué par une volatilité des marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur les perspectives de croissance économique globale, Vaudoise Vie monitoré très étroitement les expositions aux contreparties.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est la capacité de la société à faire face à ses engagements, principalement dans les prestations à payer. Les actifs sont ainsi répartis sur une échelle de disponibilité des liquidités.

À la fin de chaque période, la société analyse et estime le risque de liquidité eu égard à la situation du marché, sur un horizon de temps d'une à trois années, en tenant compte des échéances et en appliquant certains stress tests. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA sur demande. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport est que Vaudoise Vie est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société examine avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique

et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaboratrices et des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. Des formations sont dispensées régulièrement au sein de la société.

Compte tenu de la faible complexité du Groupe et de ses filiales, ces risques sont évalués comme étant modérés.

Risque de concentration

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant les risques d'assurances, Vaudoise Vie est exclusivement active sur le marché suisse. Son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par zone géographique et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour le risque de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. À fin 2023, Vaudoise Vie est ainsi bien en dessous des limites légales permises.

E. Évaluation

1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation proche du marché de tous les actifs et passifs s'effectue selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, la valeur proche du marché des actifs est déterminée par leur valeur de marché («marking to market») ou, si une telle valeur n'est pas disponible, par la valeur de marché d'un actif comparable ou par une valeur calculée selon un modèle («marking to model»).

La valeur proche du marché du capital étranger est la somme de la valeur estimative la meilleure possible des engagements et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la valeur escomptée des flux de paiements futurs. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

2. Évaluation proche du marché des actifs

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2023:

Valeurs des actifs proches du marché		
en millions de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Immeubles	774,7	838,4
Titres à revenus fixes	1'926,8	1'773,4
Prêts	343,9	319,3
Hypothèques	393,5	357,2
Actions	139,0	117,6
Autres placements	423,1	370,5
– Placements collectifs - immobiliers	0,0	15,2
– Placements collectifs - actions	305,9	242,6
– Placements collectifs - obligations	2,5	0,0
– Placements alternatifs	19,0	7,5
– Autres placements de capitaux	95,7	105,3
Total des placements	4'000,9	3'776,4
Placements financiers des assurances-vie liées à des participations	398,8	329,0
Créances issues d'instruments financiers dérivés	13,4	11,5
Part des réassureurs dans les provisions techniques	8,8	6,2
Valeurs des autres actifs proches du marché		
Liquidités	50,8	88,8
Créances issues des activités d'assurance	36,5	35,4
Autres créances	25,8	21,0
Autres actifs	30,5	26,9
Total des autres actifs	143,5	172,1
Total valeurs des actifs proches du marché	4'565,4	4'295,2

Les principes de valorisation, décrits dans la section 2.1. ci-après, diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport d'activité, puisque pour celui-ci les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport d'activité est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti et diminuée des dépréciations adéquates.

2.1 Évaluation proche du marché des actifs à des fins de solvabilité

Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, avec la méthode DCF (Discounted Cash-Flow).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global « hors risque », lié au marché immobilier actuel et à son évolution projetée, d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier, du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

Titres à revenus fixes et actions

Les obligations et actions sont valorisées à la valeur de marché.

Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, la valeur de marché de ces prêts est calculée en interne avec la méthode Discounted Cash-Flow (DCF).

Hypothèques

Les hypothèques à taux fixes sont évaluées à la valeur de marché. Elles sont calculées par rapport à la courbe swap à laquelle est ajouté un spread moyen (par rapport au taux swap) des hypothèques accordées sur les douze derniers mois.

Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Autres placements

Les autres placements sont composés de Private Equity, valorisés à la dernière valeur nette d'inventaire disponible fournie par nos partenaires et de placements collectifs, valorisés à la valeur de marché.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés, dont font partie les options et les opérations de change, sont évalués à la valeur de marché. Ils sont principalement utilisés pour couvrir les titres et actions en devises.

Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations

Cette position regroupe l'ensemble des investissements effectués pour notre clientèle dans le cadre de produits d'assurance vie liés. Ces placements sont valorisés à la dernière valeur de marché disponible.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les dépôts à court terme. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences significatives de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité:

Classe d'actifs			
en millions de CHF	Valeur proche du marché	Valeur selon rapport d'activité	Différence
Immeubles	774,7	530,3	244,4
Placements collectifs - actions	305,9	275,7	30,1
Autres placements collectifs	90,7	75,2	15,5
Actions	139,0	127,7	11,3
Prêts	343,9	339,0	4,9
Placements alternatifs de capitaux	19,0	18,3	0,7
Hypothèques	393,5	407,4	-13,9
Titres à revenus fixes	1'926,8	2 094,3	-167,5

Les écarts de valorisation des immeubles, des actions et des placements collectifs s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition. Cet écart est en général d'autant plus important que l'acquisition est ancienne. Les mouvements des marchés financiers durant l'année 2023 ont augmenté les réserves latentes des actions et des placements collectifs. La baisse des réserves latentes des immeubles s'explique par la vente d'une partie du portefeuille et par l'évolution du taux d'escompte utilisé pour la détermination de la valeur vénale.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, les différences de valeurs s'expliquent principalement par l'application de la méthode d'évaluation du coût amorti dans le rapport d'activité. La valorisation ainsi obtenue peut différer de manière significative de la valeur de marché selon l'évolution de cette dernière depuis l'acquisition du placement financier.

Pour les prêts et les hypothèques, les différences de valeurs s'expliquent principalement par les évolutions des taux d'escompte appliqués pour les valoriser depuis l'acquisition de ces instruments. La valorisation des revenus fixes, des prêts et des hypothèques s'est améliorée par rapport à l'année précédente, reflétant la baisse des taux d'intérêt observée durant l'année 2023.

3. Évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et autres engagements

Depuis le SST 2013, Vaudoise Vie utilise un modèle interne partiel pour l'estimation des engagements d'assurance. Ce modèle fait varier les projections de flux de paiements résultant des contrats d'assurance et les facteurs d'actualisation de ces flux en fonction des effets de scénarios économiques.

Par ailleurs, ce calcul de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance diffère de celui de la valeur statutaire par des choix de paramètres différents. La valeur statutaire repose sur les paramètres des tarifs des différents contrats, alors que la valeur estimative repose sur des estimations réalistes des paramètres décrivant les flux attendus. D'autre part, les facteurs d'actualisation sont différents car la valeur statutaire repose sur les taux d'intérêt techniques des tarifs, alors que la valeur estimative repose sur les courbes de taux sans risque observées à la date de référence du calcul du SST.

Les autres engagements sont composés de dettes ordinaires, de provisions financières et de prêts subordonnés. La valeur proche du marché de ces derniers est calculée en interne avec la méthode DCF, en escomptant les flux attendus par la courbe swap à laquelle est ajouté un spread afférent au risque de ceux-ci. Concernant les autres engagements, la valeur proche du marché correspond à leur valeur statutaire alors que les provisions non techniques ne sont pas prises en compte, la valeur proche du marché étant considérée comme nulle.

Selon les prescriptions de la nouvelle version de l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024, le montant minimum est dorénavant inclus dans l'évaluation des engagements. Les chiffres pour l'année précédente ont été également modifiés pour refléter ce changement. Des détails additionnels sur la détermination du montant minimum sont donnés à la section suivante.

Le tableau suivant présente la valeur proche du marché des engagements:

en millions de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance		
Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass. vie liée à des participations)	2'874,6	2'664,4
Assurance directe : assurance vie liée à des participations	366,2	298,2
Réassurance active : assurance sur la vie	31,2	30,9
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	3'272,0	2'993,5
Montant minimum	63,2	57,4
Valeur proche du marché des autres engagements		
Provisions non techniques	0,0	4,3
Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers	30,1	30,1
Engagements issus d'instruments financiers dérivés	10,1	10,1
Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	12,1	12,9
Engagements issus des activités d'assurance	122,8	130,1
Autres passifs	296,2	290,2
Valeur proche du marché des autres engagements	471,4	477,8
Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	3'806,6	3'528,7

Le tableau suivant présente la valeur statutaire des engagements:

en millions de CHF	31.12.23	31.12.2022
Provisions techniques	3'459,2	3'442,7
Montant minimum	-	-
Provisions non techniques	228,1	213,5
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	472,3	475,4
Total du passif	4'159,6	4'131,6

3.1 Paramètres d'évaluation proches du marché des provisions à des fins de solvabilité

Mortalité

Les probabilités de décès utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés. Pour les assurances de rentes, il est tenu compte en plus de la tendance d'évolution de la mortalité mesurée d'après les observations communes des compagnies d'assurances vie suisses.

Invalidité et retour en activité

Les probabilités d'invalidité et de retour en activité utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

Probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions)

Vaudoise Vie a construit des tables de probabilité de sorties sur la base d'observations de son portefeuille. Ces probabilités sont différenciées selon le genre d'assurance, le régime de prévoyance (pilier 3a ou 3b) et la durée écoulée des contrats. Ces probabilités sont revues régulièrement.

Frais

Des frais unitaires par police sont calculés par genre de contrats. Les montants de ces frais sont ajustés pour correspondre globalement aux frais d'administration (et de règlement des sinistres) comptabilisés.

Renchérissement

Le renchérissement des frais est déterminé avec les paramètres fournis par la FINMA et en fonction de la structure de frais observée pour Vaudoise Vie.

4. Montant minimum

Le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable se produisant une fois tous les cent ans pour qu'elle puisse encore liquider ses engagements. Ce montant repose sur une projection de l'évolution des risques correspondants. Au 31 décembre 2023, il se monte à CHF 63 millions contre CHF 57 millions un an auparavant.

F. Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le taux SST au 1^{er} janvier 2024 démontre que Vaudoise Vie dispose de fonds propres et de réserves en suffisance. Plusieurs stress tests ont été réalisés notamment dans le cadre de l'ORSA, lesquels démontrent la capacité de résistance de la société aux événements adverses.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette stratégie s'applique à Vaudoise Vie qui, actuellement, conserve un objectif de consolidation de ses fonds propres et ne distribue pas de dividende depuis de nombreuses années.

Vaudoise Vie bénéficie de financements par des prêts accordés par d'autres sociétés du Groupe mais n'a pas contracté de prêt à l'extérieur du Groupe.

2. Fonds propres

Le tableau suivant présente l'évolution des fonds propres statutaires sur les deux derniers exercices:

Tableau de variation des fonds propres

en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
État au 31.12.2021	100,0	55,0	72,0	14,6	241,6
Dividendes versés en 2022				0,0	0,0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			14,0	-14,0	0,0
Bénéfice				12,8	12,8
État au 31.12.2022	100,0	55,0	86,0	13,4	254,4
Dividendes versés en 2023				0,0	0,0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			13,0	-13,0	0,0
Bénéfice				23,8	23,8
État au 31.12.2023	100,0	55,0	99,0	24,2	278,2

L'écart entre les fonds propres statutaires de CHF 278 millions ci-dessus et les fonds propres en valeur proche du marché (différence entre les actifs et passifs en valeur proche du marché - tableau page 33) de CHF 759 millions se monte à CHF 481 millions. Cet écart provient de la différence d'évaluation des actifs qui sont réévalués positivement de CHF 128 millions en valeur proche du marché ainsi que du fait que les engagements d'assurance sont surévalués dans les comptes statutaires et diminuent donc les passifs en valeur proche du marché de CHF 187 millions. Le solde de l'écart de CHF 166 millions correspond aux autres engagements qui ne sont pas pris en compte en valeur proche du marché et au montant minimum.

En complément des fonds propres, il est à relever que Vaudoise Vie dispose également de prêts subordonnés de durées indéterminées, octroyés par Vaudoise Assurances Holding SA pour un total de CHF 30 millions. L'objectif de ce financement est d'augmenter de manière temporaire l'assise financière de la société.

G. Solvabilité

1. Résultats principaux du SST

Les grandeurs déterminantes du SST ainsi que les indications relatives aux modèles utilisés sont décrites dans la section 2 ci-après.

La solvabilité de l'entreprise est calculée en application de la Circulaire FINMA 2017/3 « SST ». Les calculs de solvabilité de Vaudoise Vie sont basés sur le modèle standard SST 2024. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2024.

Les éléments principaux du résultat SST 2024, calculé sur la base des données au 31.12.2023 sont résumés dans le tableau ci-dessous:

en millions de CHF	SST 2024	2023 restated	Différence
Calcul du capital cible			
Risque d'assurance	85,0	79,1	5,9
Risque de marché	284,4	257,3	27,2
Risque de crédit	77,7	73,4	4,3
Effets de diversification	-70,6	-65,7	-4,9
Effet des scénarios	8,5	10,5	-2,0
Résultat financier attendu en dessus du taux sans risque	-50,2	-47,9	-2,3
Capital-risque sur un an (« expected shortfall ») (CR)	334,9	306,7	28,2
Coût du capital de la première année	-	-	-
Capital cible (CC)	334,9	306,7	28,2
Calcul du capital porteur de risque			
Valeur proche du marché des actifs	4'565,4	4'295,2	270,3
Valeur proche du marché des engagements	3'806,8	3'528,7	278,1
Différence (actifs - engagements)	758,6	766,4	-7,8
Déductions	-2,4	-1,7	-0,7
Capital de base	756,2	764,7	-8,5
Capital complémentaire	30,1	30,1	-
Capital porteur de risque (CPR)	786,3	794,8	-8,5
Quotient SST (CPR-MM)/CR	234,8%	259,2%	-24,4%

Le SST 2024, calculé sur la base des données au 31 décembre 2023, aboutit à un quotient SST de 234,8%. Celui-ci se situe donc à un niveau bien supérieur au minimum requis.

2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements même après des circonstances défavorables qui ne se produiraient qu'une fois par siècle.

Le capital cible correspond à la moyenne des valeurs des pertes qui ne se produiraient qu'une fois tous les cent ans. Il comprend les risques d'assurance, de marché et de crédit (voir définitions au chapitre D. Profil de risques).

Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risques.

Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants:

- le capital de base, qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements. Avec la modification de l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées, les engagements comprennent également le montant minimum. Celui-ci représente le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable se produisant une fois tous les cent ans pour qu'elle puisse encore liquider ses engagements. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurance du portefeuille en cours;
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

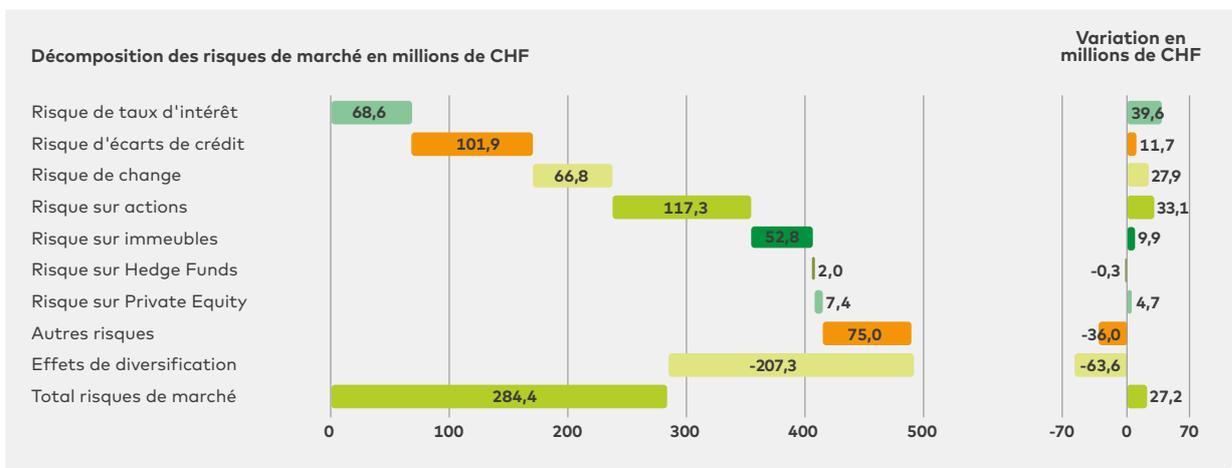
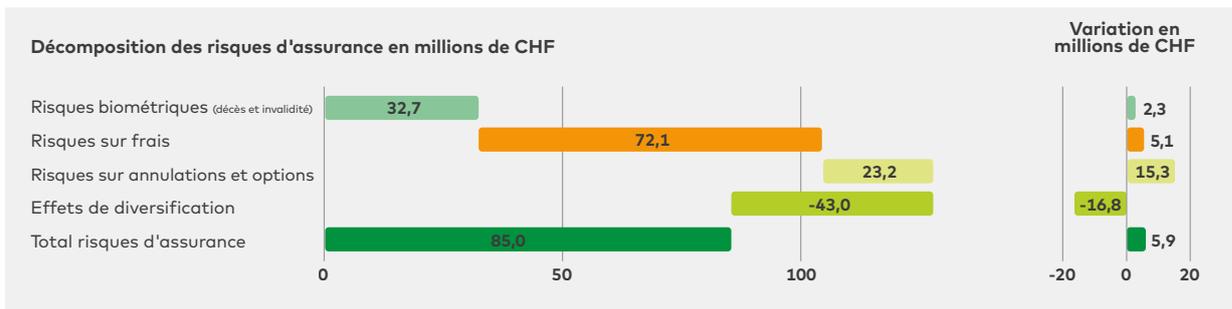
Selon les exigences imposées aux compagnies d'assurances vie, Vaudoise Vie utilise un modèle interne partiel pour l'évaluation des engagements d'assurance. Ce modèle vise à tenir compte des garanties et options intégrées dans les contrats d'assurances. Il tient compte de la dépendance du comportement des assurées et assurés à l'égard des marchés financiers. Ce modèle a été soumis en juin 2013 à la FINMA pour approbation. La FINMA a accordé une autorisation provisoire pour l'utilisation de ce modèle, qui vaut pour le SST 2024 (calculé sur la base des données au 31.12.2023).

Pour le calcul des risques (capital cible), Vaudoise Vie suit la méthodologie du modèle SST standard.

De plus, Vaudoise Vie applique un modèle interne partiel pour la garantie accordée par Vaudoise Générale pour le niveau du capital porteur de risque. Ce modèle est principalement destiné à déterminer les effets de cette garantie sur le capital cible de Vaudoise Vie. Le modèle détermine également la valeur de cette garantie à prendre en compte dans le capital porteur de risque. En avril 2013, la FINMA a accordé une autorisation conditionnelle pour l'utilisation de ce modèle, qui est valable pour le SST 2024 (calculé sur la base des données au 31.12.2023).

3. Décomposition et évolution du capital cible

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2024 (calculé au 31.12.2023):



Comme la majorité des compagnies d'assurances vie, Vaudoise Vie a un volume important d'engagements de longue durée avec des garanties d'intérêt qu'elle couvre en grande partie par des titres à revenus fixes. Elle est ainsi exposée au risque de taux d'intérêt (sur les différences de flux entre actifs et passifs) et au risque d'écart de crédit. Par le ralentissement volontaire de la production de contrats d'assurances avec garantie d'intérêt et par la restructuration du portefeuille de titres à revenus fixes, l'exposition au risque de taux d'intérêt a diminué de manière appréciable ces dernières années. La forte baisse des taux d'intérêt observée durant l'année 2023 a cependant augmenté ce risque.

Le risque sur écarts de crédit est en hausse pour les mêmes raisons. Le risque sur actions a augmenté suivant l'augmentation de l'exposition à cette classe d'actifs. Le risque sur immeubles est en hausse suivant l'accroissement de l'allocation à l'immobilier commercial.

Depuis le SST 2017 (calculé au 31.12.2016), l'obligation inconditionnelle d'agréer les scénarios a été levée. Considérant que le modèle standard couvrait suffisamment les risques, Vaudoise Vie n'a pris en compte que le scénario de concentration immobilière prescrit par la FINMA.

4. Décomposition et évolution du capital porteur de risque

Le tableau suivant donne une décomposition du capital porteur de risque selon ses composantes principales pour le SST 2024 (calculé au 31.12.2023):

Décomposition du capital porteur de risque			
en millions de CHF	SST 2024	2023 restated	Différence
Immeubles et fonds de placement immobilier	774,7	853,6	-78,9
Obligations et fonds de placement en obligations, prêts et hypothèques	2'664,2	2'449,8	214,4
Actions et fonds de placement en actions	444,8	360,1	84,7
Placements alternatifs	19,0	7,5	11,5
Instruments dérivés et autres placements	111,5	116,8	-5,3
Placements des assurances liées à des participations	398,8	329,0	69,8
Liquidités, créances et autres actifs	152,3	178,3	-26,0
Valeur proche du marché des actifs	4'565,4	4'295,2	270,3
Valeur des engagements d'assurance	2'905,9	2'695,4	210,5
Provisions techniques des assurances liées à des participations	366,2	298,2	68,0
Montant minimum	63,2	57,4	
Provisions non techniques	-	4,3	-4,3
Prêts des autres sociétés du Groupe	30,1	30,1	-
Autres engagements	441,5	443,3	-1,9
Valeur proche du marché des engagements	3'806,8	3'528,7	278,1
Différence (actifs - engagements)	758,6	766,4	-7,8
Déductions	-2,4	-1,7	-0,7
Capital de base	756,2	764,7	-8,5
Capital complémentaire	30,1	30,1	-
Capital porteur de risque (CPR)	786,3	794,8	-8,5

Les chiffres du SST 2023 présentés dans le tableau ci-dessus ont été ajustés pour intégrer le montant minimum aux engagements.

L'évolution du capital porteur de risque est due à plusieurs effets:

- la hausse des cours des actions et des fonds en actions;
- la baisse de l'évaluation de notre parc immobilier corroborée à la vente de quelques objets durant l'année 2023;
- la hausse de la valeur de marché des titres à revenus fixes, due principalement à la baisse des taux d'intérêt;
- la hausse de la valeur des engagements d'assurances traditionnelles à long terme en raison de la baisse des taux d'intérêt;
- la continuation de l'accroissement du portefeuille des assurances liées à des participations;
- la hausse du montant minimum.



Annexes

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale

Rapport sur la situation financière:
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo vie »

Rapport sur la situation financière:
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Rapport sur la situation financière:
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE VIE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Lausanne, le 21 mars 2024

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE VIE, Compagnie d'Assurances SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Daniela
Coelho de Sousa
(Qualified Signature)

Experte-révisseuse agréée

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Bilan en CHF

(avant répartition du bénéfice)

Actif	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Placements			
Biens immobiliers		530 326 221	513 795 437
Titres à revenus fixes		2 094 269 991	2 151 365 634
Prêts		338 998 981	341 839 271
Hypothèques		407 423 788	393 194 324
Actions		127 658 501	113 916 226
Autres placements	9	376 553 957	349 864 916
Total des placements		3 875 231 439	3 863 975 809
Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	10	398 860 235	329 062 866
Créances sur instruments financiers dérivés		13 354 997	11 512 123
Dépôts découlant de la réassurance acceptée		26 430 000	27 860 000
Liquidités		50 751 929	88 807 225
Part des réassureurs dans les provisions techniques	11	12 121 795	12 895 702
Immobilisations corporelles		1 424 880	0
Immobilisations incorporelles	7	2 400 198	1 678 922
Créances sur les preneurs d'assurance		1 614 856	1 666 036
Créances sur les entreprises d'assurance		3 193 251	2 302 653
Créances nées d'opérations d'assurances		4 808 107	3 968 689
Autres créances diverses		25 774 527	21 048 472
Autres créances		25 774 527	21 048 472
Prorata d'intérêts		17 425 326	17 507 755
Actifs transitoires		9 215 363	7 664 463
Comptes de régularisation		26 640 689	25 172 218
Total actif		4 437 798 795	4 385 982 026

Bilan en CHF

(avant répartition du bénéfice)

Passif	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Provisions techniques	11	3 087 886 570	3 139 847 688
Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	12	371 297 604	302 877 949
Provisions non techniques		228 113 287	209 113 287
Dettes sur instruments financiers dérivés		10 300 000	10 124 626
Dépôts résultant de la réassurance cédée		12 121 819	12 895 728
Dettes envers les preneurs d'assurance		122 760 027	130 067 249
Dettes envers les agents et d'autres intermédiaires		0	0
Dettes envers les entreprises d'assurance		30 455	80 942
Dettes nées d'opérations d'assurances		122 790 482	130 148 191
Autres passifs divers		8 417 935	8 535 957
Autres passifs envers des détenteurs de participations	13	282 525 668	281 334 044
Autres passifs		290 943 603	289 870 002
Prorata d'intérêts		70 416	70 538
Autres		6 030 607	6 609 086
Comptes de régularisation		6 101 023	6 679 624
Emprunt subordonné envers des détenteurs de participations	13	30 000 000	30 000 000
Dettes subordonnées		30 000 000	30 000 000
Total des provisions et des dettes externes		4 159 554 387	4 131 557 093
Fonds propres			
Capital-actions		100 000 000	100 000 000
Réserves légales issues du bénéfice		55 000 000	55 000 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		99 000 000	86 000 000
Bénéfice / perte (-) au bilan :			
solde reporté de l'exercice précédent		424 933	631 437
bénéfice / perte (-) de la période		23 819 475	12 793 495
Total des fonds propres	14	278 244 408	254 424 933
Total passif		4 437 798 795	4 385 982 026

Compte de résultat en CHF	Notes	2023	2022
Primes brutes		250 282 672	258 683 180
Primes brutes cédées aux réassureurs		-4 923 810	-4 989 818
Primes pour propre compte		245 358 862	253 693 362
Variation des reports de primes		1 545 840	1 708 968
Variation des reports de primes : part des réassureurs		68 759	-175 218
Variation des reports de primes de l'assurance sur la vie liée à des participations		-424 432	-736 292
Primes acquises pour propre compte		246 549 030	254 490 820
Autres produits de l'activité d'assurance		4 990 173	3 400 075
Total des produits de l'activité technique d'assurance		251 539 202	257 890 894
Charges des sinistres : montants payés bruts		-224 922 546	-219 709 603
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		3 106 177	3 462 008
Variation des provisions techniques	15	47 192 596	42 070 901
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	15	-842 638	-1 795 465
Variation des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	16	-68 494 137	-13 085 536
Charges de sinistres pour propre compte		-243 960 548	-189 057 695
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte		-40 230 595	-43 497 313
Autres charges techniques pour propre compte		-3 337 490	-1 735 536
Total des charges de l'activité technique d'assurance		-287 528 633	-234 290 544
Résultat d'exploitation		-35 989 430	23 600 351
Produits des placements	17	187 506 619	188 089 882
Charges financières et frais de gestion des placements	18	-115 334 194	-135 556 366
Résultat des placements		72 172 425	52 533 517
Plus/moins-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations		18 802 878	-42 261 365
Autres produits financiers		2 414 666	2 544 356
Autres charges financières		-6 268 986	-8 412 205
Résultat sur les autres éléments financiers		14 948 558	-48 129 214
Résultat opérationnel		51 131 553	28 004 653
Autres produits		600 000	0
Autres charges		-19 600 000	-11 900 000
Bénéfice avant impôts		32 131 553	16 104 653
Impôts directs		-8 312 078	-3 311 158
Bénéfice		23 819 475	12 793 495

Annexe aux comptes annuels (en CHF)**1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 5-6a OS-FINMA) en vigueur à partir du 15 décembre 2015.

Dans un souci d'harmonisation des comptes sociaux avec les comptes consolidés du Groupe, la provision pour impôts courants a été reclassée en 2022 (CHF 7'483'288.28) sans impact sur le résultat et les fonds propres. Elle était initialement au bilan dans les "Provisions non techniques" et a été reclassée sous "Autres passifs divers".

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes du bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Principes d'évaluationPlacements

Les biens immobiliers sont évalués au coût d'acquisition ou au coût de revient déduction faite des amortissements cumulés (taux d'amortissement de 1.5% par an jusqu'à 16% de la valeur du bien au maximum, respectivement 2.0% par an jusqu'à 20% de la valeur du bien au maximum pour les DDP) et des corrections de valeur. Les travaux de rénovation sont activés et amortis en fonction de l'importance des travaux et de leur durée de vie.

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode linéaire du coût amorti. Il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité et, sur analyse, il est procédé aux dépréciations adéquates.

Les prêts et hypothèques sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions et autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché dans leur monnaie d'origine puis convertie avec le cours de change de clôture. Les placements en fonds provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations, eux, sont évalués à la valeur de marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Ces postes sont amortis de façon linéaire en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre trois et vingt ans.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation approuvés par la FINMA.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

Annexe aux comptes annuels (en CHF)
4. Publication d'informations supplémentaires dans l'annexe, présentation d'un tableau des flux de trésorerie et rédaction d'un rapport annuel (selon art. 961 CO)

La société Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA étant détenue par Vaudoise Assurances Holding SA, cette dernière établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

5. Honoraires versés à l'organe de révision	2023	2022
Prestations d'audit (hors TVA)	232 387	220 439
6. Charges de personnel	17 268 307	17 384 826
7. Amortissements sur immobilisations corporelles	23 263	0
7. Amortissements sur immobilisations incorporelles	583 056	597 962
8. Autres données relatives à l'annexe	31.12.2023	31.12.2022
8.1 Sûretés constituées en faveur de tiers Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	4 441 158 747	4 449 857 341
8.2 Le fonds à investisseur unique comprend des investissements dans les classes d'actifs suivantes :		
Liquidités	6 178 627	7 454 890
Actions	127 649 501	113 907 226
Fonds d'actions	27 672 766	25 048 228
Fonds marché monétaires	2 368 091	0
Titres à revenus fixes	2 096 545 106	2 151 934 315
Total	2 260 414 092	2 298 344 659
8.3 Dettes envers des institutions de prévoyance	0	0
8.4 Engagements conditionnels		
Engagements Private Equity	16 743 239	18 603 785
Prêts hypothécaires non libérés	13 933 800	24 154 833
Achats conditionnels d'immeubles et terrains	0	29 425 000
Contrats d'entreprise totale pour une construction immobilière	24 517 000	33 170 000
8.5 Groupe TVA En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe.		
8.6 Emplois à plein temps Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était inférieur à 250. Une refacturation des frais généraux, comprenant des frais de personnel, est effectuée par Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA.		

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

9. Ventilation des autres placements	31.12.2023	31.12.2022
Fonds immobiliers	0	12 988 702
Fonds d'actions	275 735 095	236 851 877
Fonds marché monétaire	2 422 616	37 677
Fonds mixtes	75 165 309	87 898 841
Private Equity	18 304 274	7 478 121
Produits structurés	4 926 664	4 609 698
Total	376 553 957	349 864 916

10. Ventilation des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	31.12.2023	31.12.2022
Liquidités	35 954 286	34 384 103
Titres à revenus fixes	47 491 831	57 566 219
Fonds d'actions	3 567 996	4 976 786
Fonds d'obligations	122 618 889	91 861 877
Fonds marché monétaire	2 071 037	2 200 795
Fonds mixtes	185 617 018	137 456 307
Instruments financiers dérivés	1 539 178	616 779
Total	398 860 235	329 062 866

11. Provisions techniques au 31.12.2023

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	35 925 501	808 071	35 117 431
Réserves mathématiques	2 509 613 865	9 443 678	2 500 170 187
Provisions pour sinistres en cours	2 401 900	643 147	1 758 753
Autres provisions techniques	529 000 000	1 226 899	527 773 101
Provisions pour fonds d'excédents	10 945 303	0	10 945 303
Total	3 087 886 570	12 121 795	3 075 764 775

Provisions techniques au 31.12.2022

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	37 491 790	739 340	36 752 450
Réserves mathématiques	2 533 801 870	10 279 567	2 523 522 303
Provisions pour sinistres en cours	3 451 429	636 341	2 815 088
Autres provisions techniques	550 000 000	1 240 454	548 759 546
Provisions pour fonds d'excédents	15 102 599	0	15 102 599
Total	3 139 847 688	12 895 702	3 126 951 986

12. Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations

	31.12.2023	31.12.2022
Reports de primes	5 131 545	4 707 114
Réserves mathématiques	366 166 058	298 170 835
Total	371 297 604	302 877 949

13. Emprunt subordonné envers des détenteurs de participations

Les emprunts subordonnés envers Vaudoise Assurances Holding SA ont été réduits de CHF 310'000'000.- à CHF 30'000'000.- le 22 août 2022 et convertis en un emprunt simple de CHF 280'000'000.- avec une échéance au 29 décembre 2023 et un taux de 1.34%. L'emprunt simple a été prolongé avec une échéance au 31.12.2024 et un taux de 1.69%.

Annexe aux comptes annuels (en CHF)
14. Tableau de variation des fonds propres

	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2021	100 000 000	55 000 000	72 000 000	14 631 437	241 631 437
Dividendes versés en 2022				0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			14 000 000	-14 000 000	0
Bénéfice				12 793 495	12 793 495
Etat au 31.12.2022	100 000 000	55 000 000	86 000 000	13 424 932	254 424 933
Dividendes versés en 2023				0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			13 000 000	-13 000 000	0
Bénéfice				23 819 475	23 819 475
Etat au 31.12.2023	100 000 000	55 000 000	99 000 000	24 244 407	278 244 408

15. Variation des provisions techniques nettes

	2023	2022
Réserves mathématiques	20 159 870	9 184 991
Provisions pour sinistres en cours	1 047 735	-2 247 999
Autres provisions techniques	20 986 445	33 970 935
Provisions pour fonds d'excédents	4 155 908	-632 491
Total	46 349 958	40 275 436

16. Variation des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations

Réserves mathématiques	-68 494 137	-13 085 536
------------------------	-------------	-------------

17. Détails des produits des placements ventilés par classe d'actifs

1) Produits des placements		
Biens immobiliers	27 770 037	31 230 624
Titres à revenus fixes	32 005 414	31 908 812
Prêts	6 524 757	6 169 549
Hypothèques	5 891 921	6 250 163
Actions	3 985 615	2 116 173
Autres placements	6 990 661	6 665 370
Total	83 168 404	84 340 691
2) Plus-values non réalisées		
Biens immobiliers	0	257 752
Titres à revenus fixes	3 245 359	1 271 841
Hypothèques	72 000	0
Actions	4 599 078	811 479
Autres placements	3 913 197	1 274 636
Instruments financiers dérivés	5 449 825	8 197 305
Total	17 279 459	11 813 013
3) Plus-values réalisées		
Biens immobiliers	48 487 853	15 821 420
Titres à revenus fixes	571 114	4 478 110
Actions	424 775	225 067
Autres placements	4 820 814	31 160 122
Instruments financiers dérivés	933 644	3 844 603
Total	55 238 200	55 529 322
4) Autres produits des placements (change)		
Titres à revenus fixes	276 181	2 410 946
Autres placements	36 038	484 696
Instruments financiers dérivés	31 508 337	33 511 214
Total	31 820 556	36 406 857
Total des produits des placements	187 506 619	188 089 882

Annexe aux comptes annuels (en CHF)
18. Détails des charges financières et frais de gestion des placements ventilés par classe d'actifs

1) Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation	2023	2022
Biens immobiliers	5 615 303	1 088 975
Titres à revenus fixes	9 150 035	9 516 351
Prêts	0	145
Hypothèques	32 840	72 000
Actions	7 572 802	8 657 108
Autres placements	2 443 911	10 911 643
Instruments financiers dérivés	4 013 865	5 012 035
Total	28 828 756	35 258 257
2) Moins-values réalisées		
Biens immobiliers	62 150	482 599
Titres à revenus fixes	5 302 063	13 962 673
Hypothèques	0	18 923
Actions	692 567	555 101
Autres placements	469 744	1 227 310
Instruments financiers dérivés	7 157 746	10 616 845
Total	13 684 271	26 863 452
3) Autres charges des placements (change)		
Titres à revenus fixes	32 054 965	12 678 070
Autres placements	1 106 880	611 589
Instruments financiers dérivés	16 530 767	36 079 606
Total	49 692 612	49 369 265
4) Frais de gestion	23 128 554	24 065 392
Total des charges des charges financières et frais de gestion des placements	115 334 193	135 556 366

19. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 21 mars 2024.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en CHF)

	31.12.2023	31.12.2022
Bénéfice de l'exercice	23 819 475	12 793 495
Solde reporté de l'exercice précédent	424 933	631 437
Solde disponible	24 244 408	13 424 933

Proposition du conseil d'administration :

Dividende ordinaire		
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice		
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	24 000 000	13 000 000
Complément à nos institutions de prévoyance		
Attribution pour dons divers		
Solde à reporter	244 408	424 933
Total	24 244 408	13 424 933

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport sur la situation financière :

modèle quantitatif « Résultats de l'entreprise, solo vie »

en millions de CHF	Total		Vie individuelle	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
Primes brutes	258,7	250,3	179,7	174,5
Primes brutes cédées aux réassureurs	-5,0	-4,9	-5,0	-4,9
Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	253,7	245,4	174,7	169,6
Variations des reports de primes	1,0	1,1	1,7	1,5
Variations des reports de primes: part des réassureurs	-0,2	0,1	-0,2	0,1
Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	254,5	246,5	176,2	171,2
Autres produits de l'activité d'assurance	3,4	5,0	3,4	5,0
Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	257,9	251,5	179,6	176,2
Charges des sinistres: montants payés bruts	-219,7	-224,9	-194,5	-203,9
Charges des sinistres: montants payés part des réassureurs	3,5	3,1	3,5	3,1
Variations des provisions techniques	42,1	47,2	42,1	47,2
Variations des provisions techniques: part des réassureurs	-1,8	-0,8	-1,8	-0,8
Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	-13,1	-68,5	-	-
Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-189,1	-244,0	-150,8	-154,4
Frais d'acquisition et de gestion	-43,5	-40,2	-38,7	-35,9
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	-	-	-	-
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-43,5	-40,2	-38,7	-35,9
Autres charges techniques pour propre compte	-1,7	-3,3	-1,7	-3,3
Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)				
Produits des placements	188,1	187,5	188,1	187,5
Charges financières et frais de gestion des placements	-135,6	-115,3	-135,6	-115,3
Résultat des placements (20 + 21)	52,5	72,2	52,5	72,2
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-42,3	18,8	-	-
Autres produits financiers	2,5	2,4	2,5	2,4
Autres charges financières	-8,4	-6,3	-8,4	-6,3
Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	28,0	51,1	35,1	50,8
Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-	-	-	-
Autres produits	-	0,6	-	-
Autres charges	-11,9	-19,6	-	-
Produits/charges extraordinaires	-	-	-	-
Bénéfice/perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	16,1	32,1		
Impôts directs	-3,3	-8,3		
Bénéfice/perte (31 + 32)	12,8	23,8		

Affaires en Suisse								Affaires à l'étranger	
Vie collective		Assurance-vie liée à des parts de fonds		Autres assurances sur la vie		Total		Total	
Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
		79,0	75,8			258,7	250,3		
		-	-			-5,0	-4,9		
		79,0	75,8			253,7	245,4		
		-0,7	-0,4			1,0	1,1		
		-	-			-0,2	0,1		
		78,2	75,4			254,5	246,5		
		-	-			3,4	5,0		
		78,2	75,4			257,9	251,5		
		-25,2	-21,0			-219,7	-224,9		
		-	-			3,5	3,1		
		-	-			42,1	47,2		
		-	-			-1,8	-0,8		
		-13,1	-68,5			-13,1	-68,5		
		-38,3	-89,5			-189,1	-244,0		
		-4,8	-4,4			-43,5	-40,2		
		-	-			-	-		
		-4,8	-4,4			-43,5	-40,2		
		-	--			-1,7	-3,3		
		-	-			188,1	187,5		
		-	-			-135,6	-115,3		
		-	-			52,5	72,2		
		-42,3	18,8			-42,3	18,8		
		-	-			2,5	2,4		
		-	-			-8,4	-6,3		
		-7,1	0,3			28,0	51,1		

Rapport sur la situation financière :

modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie: CHF ou monnaie du rapport d'activité
en millions de CHF

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	823,8	-57,4	758,6
	Déductions	-1,7		-2,4
	Instruments de capital amortisseurs de risque (CAR) du tier 1 imputés au capital de base			
	Capital de base	822,2	-57,4	756,2
	Capital complémentaire	30,1		30,1
	CPR	852,2	-57,4	786,3

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Calcul du capital cible	Risque technique	79,1		85,0
	Risque de marché	257,3		284,4
	Effets de diversification	-65,7		-70,6
	Risque de crédit	73,4		77,7
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	20,1	-57,4	-41,7
	Capital cible	364,1	-57,4	334,8

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Quotient SST	259,2%	0,0%	234,8%

Rapport sur la situation financière :

modèle quantitatif « Bilan SST individuel simplifié »

Monnaie: CHF ou monnaie du rapport d'activité
en millions de CHF

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements conforme au marché	Biens immobiliers	838,4		774,7
	Participations	-		-
	Titres à revenu fixe	1'773,4		1'926,8
	Prêts	319,3		343,9
	Hypothèques	357,2		393,5
	Actions	117,6		139,0
	- Autres placements	370,5		423,1
	- Placements collectifs de capitaux	358,4		399,1
	- Placements alternatifs de capitaux	7,5		19,0
	- Produits structurés	4,6		5,0
	- Autres placements de capitaux	-		-
	Total des autres placements	3'776,3		4'000,9
	Valeur des autres actifs conforme au marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	329,0	
Créances sur instruments financiers dérivés		11,5		13,4
Dépôts découlant de la réassurance acceptée		31,4		31,7
Liquidités		88,8		50,8
Part des réassureurs dans les provisions techniques		6,2		8,8
- Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		6,2		8,8
- Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)				
- Assurance directe: assurance dommages				
- Assurance directe: assurance-maladie				
- Réassurance active: assurance dommages				
- Réassurance active: assurance-maladie				
- Assurance directe: autres affaires				
- Réassurance active: autres affaires				
- Assurance directe: assurance-vie liée à des participations				
- Réassurance active: assurance-vie liée à des participations				
Immobilisations corporelles		-		1,4
Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis		-		-
Immobilisations incorporelles		1,7		2,4
Créances nées d'opérations d'assurance		4,0		4,8
Autres créances		21,0		25,8
Autres actifs	-		-	
Capital non encore libéré	-		-	
Comptes de régularisation	25,2		26,6	
Total des autres actifs	518,8		564,5	
Total valeur des actifs conforme au marché	Total de la valeur des actifs conforme au marché	4'295,2		4'565,4
Valeur des engagements d'assurance conforme au marché (y compris assurance- vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	2'695,4		2'905,9
	- Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	2'664,4		2'874,6
	- Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	30,9		31,2
	- Assurance directe: assurance dommages			
	- Assurance directe: assurance-maladie			
	- Réassurance active: assurance dommages			
	- Réassurance active: assurance-maladie			
	- Assurance directe: autres affaires			
	- Réassurance active: autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations	298,2		366,2
- Assurance directe: assurance-vie liée à des participations	298,2		366,2	
- Réassurance active: assurance-vie liée à des participations				
Montant minimum		57,4	63,2	
Valeur des autres engagements conforme au marché	Provisions non techniques	4,3		-
	Dettes liées à des instruments de taux	-		-
	Dettes sur instruments financiers dérivés	10,1		10,3
	Dépôts résultant de la réassurance cédée	12,9		12,1
	Dettes nées d'opérations d'assurance	130,1		122,8
	Autres passifs	283,5		290,1
	Comptes de régularisation	6,7		6,1
Dettes subordonnées	30,1		30,1	
Total valeur des engagements conforme au marché	Total de la valeur des engagements conforme au marché	3'471,3	57,4	3'806,8
Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché		823,8	-57,4	758,6

